

INFO-prairies Cantal

Bulletin n° 1
Le 07 mars 2011

Cumul des températures en degrés au **6 mars 2011**
(cumul calculé à partir du 1er FEVRIER, seuils 0 – 18 °C , sur la base des températures moyennes journalières - Source : Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	°C	Moyenne montagne (500 à 850 m)	°C	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	°C	Montagne (> 1100 m)	°C
MAURS (480 m)	210	AURILLAC (639 m)	157	COLTINES (979 m)	76	LAVEISSIERE (1238 m)	69
		MAURIAC (674 m)	155	MARCENAT (1075 m)	81	ANZAT LE LUGUET (1270 m) (PUY DE DOME)	88
		ST-PONCY (805 m)	113	DEUX VERGES (1080 m)	99		
Gain moyen depuis le 27 février 2011	37	Gain moyen depuis le 27 février 2011	16	Gain moyen depuis le 27 février 2011	6	Gain moyen depuis le 27 février 2011	5

Conseils de la semaine

Démarrage de végétation et apports d'azote en plaine. Apports organiques et passage de la herse à prairie en montagne

Pour les communes les plus basses (< 500 m), les cumuls de températures a atteint les 200°C autour du 05 mars en avance de 13 jours par rapport à 2010. Lorsque ce cumul de températures est atteint, on considère que les espèces fourragères peuvent valoriser l'azote : on parle également de démarrage de la végétation. C'est le cas des prairies à base de **ray-grass anglais** (sauvage), de **dactyle ou de fétuque élevée**, espèces précoces et de milieux fertiles ou assez fertiles qui présentent un stade « démarrage de la végétation » vers 200 -250 °C. Les **prairies permanentes** peu fertiles avec **agrostis et fétuque rouge ou ovine** présentent le stade « démarrage de la végétation » vers 300°C - 400°C.

L'azote apporté tôt va favoriser le tallage, donc la proportion de feuilles et la qualité si la récolte intervient tôt (pâture, ensilage). Sur prairie, en dessous de 80 kg d'azote / ha, il est inutile de fractionner l'apport.

L'avance des cumuls des températures observée en plaine en 2011 est également observé en montagne dans les mêmes proportions pour l'instant. En 2010, les 200°C (cumuls à partir du 1er février) ont été atteints le 18/03/2010 en plaine (Réf. Maurs 480 m), le 23/03/2010 en moyenne montagne (Réf. Aurillac 639 m), le 08/04/2010 pour les plateaux d'altitude (Réf. Coltines 979 m) et vers le 20/04/2010 pour la montagne (> 1100 m).

NB : Dégâts de campagnols - Sur le département, nombreuses sont les zones très touchées par les dégâts dus aux campagnols. Les informations diffusées par l'INFO-prairies peuvent paraître en décalage par rapport à la situation que connaissent certaines exploitations où l'herbe risque de faire défaut ce printemps.

Bulletin réalisé par les
conseillers de la Chambre
d'Agriculture du CANTAL dans
le cadre du programme régional
-PRDA « Autonomie
Fourragère » - et le soutien
financier du Ministère de
l'Agriculture et de la Pêche -
CasDAR

Bulletin consultable sur le site
www.cantal.chambagri.fr depuis
le 09 mars 2011